

les IR

Républicains

Val-de-Marne

Autrement

Contre les violences faites aux femmes, il faut agir plus vite !

La manière dont on considère les femmes est un indicateur fort de la vitalité d'une société. Malheureusement, nous sommes encore loin d'être remarquables sur ces sujets dans notre pays, dans différents domaines, mais en particulier en matière du nombre de faits de violences constatés.

220 000 femmes subissent des violences conjugales chaque année. 121 victimes en 2018, 149 en 2019 et plus de 80 depuis le début de 2020. La guerre contre les violences faites aux femmes est encore loin d'être gagnée et personne ne peut se satisfaire d'une telle situation.

L'an dernier, à l'initiative du député Les Républicains Aurélien Pradié, le Parlement a pu adopter à l'unanimité une proposition de loi qui apportait de nouvelles solutions : notamment l'élargissement du port du bracelet anti-rapprochement.

Depuis de longs mois, il y a eu beaucoup d'annonces, beaucoup de slogans, beaucoup de satisfécits... Les ministres ont affiché sur internet des badges « stop à la violence », nouveaux pin's qu'on aime exhiber pour faire croire qu'on règle les problèmes. Malheureusement, la « grande cause du quinquennat » est petit à petit en train de devenir le grand échec du quinquennat.

Dans les faits, après l'adoption de cette loi, les avancées concrètes tardent à se mettre en place.

Le bracelet anti-rapprochement, pourtant promis pour janvier 2020, a été déployé en test dans 5 départements seulement, en septembre dernier. Seulement 40 % du budget destiné à son financement sont mobilisés sur un fonds expérimental et nullement inscrits solidement au budget de la Nation.

Les centres d'encadrement des auteurs de violences, promis depuis plus d'un an par le

Gouvernement et Marlène Schiappa, ne sont toujours pas déployés dans chaque région.

La loi prévoyait d'aider les victimes qui souhaitent quitter le domicile conjugal à se reloger via un système de prise en charge de leur caution et des premiers mois de loyers. Même si l'on peut s'insurger que cela soit encore les femmes battues qui doivent quitter le domicile conjugal pour se protéger, cette solution permet toutefois aux femmes d'engager leur reconstruction. En octobre dernier, aucune femme n'avait encore bénéficié de ce dispositif...

Alors qu'en 2018, l'Espagne a délivré 40 000 ordonnances de protection, la France en a accordées seulement 1 672 sur les 3 332 saisines. Depuis l'adoption de la loi, il semble que les audiences se tiennent plus souvent, jusqu'à deux fois par semaine, contre une fois par mois auparavant. C'est une avancée, mais il n'en demeure pas moins qu'encore trop peu de procédures sont menées à bien dans un délai rapide, pourtant nécessaire au regard de ce type de violences.

Face à la violence, face aux humiliations, face aux vies, aux destins et aux familles brisés, il faut agir plus vite et plus fort. Nous ne nous résoudrons jamais à la politique des petits pas et aux injonctions à la patience. Parce que du temps ; les prochaines victimes de violences conjugales n'en ont pas !

Il y a donc urgence à réformer notre institution judiciaire, former nos forces de

l'ordre, éduquer nos enfants et déployer plus de moyens financiers et humains pour lutter réellement contre ce fléau. ■

3919

Nous avons appris la volonté du gouvernement de mettre en concurrence la gestion de la ligne 3919, la ligne d'écoute nationale violences faites aux femmes, actuellement gérée par la fédération nationale solidarité femmes.

Cette mise en concurrence est motivée par la volonté d'étendre la disponibilité de cette plate-forme en 24 heures sur 24. Pourtant l'association qui gère cette plate-forme s'est déclarée prête à satisfaire à cette exigence à la condition d'obtenir des moyens supplémentaires de l'Etat.

Cette mise en concurrence fait porter un risque réel sur la qualité de la structure aujourd'hui assurée par du personnel formé et disponible. Les élus du groupe Les Républicains ont donc adressé un courrier à la ministre de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes pour soutenir les associations et s'inquiéter de ce processus.

Les élus du groupe Les Républicains Val-de-Marne Autrement

Écrivez-nous sur : groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr

Réseaux sociaux : Likez et faites liker notre page www.facebook.com/94autrement